

Déclaration de la CFE – CGC sur Atos
« Les salariés d’Atos ne doivent pas être les grands oubliés du sauvetage »

22 mai 2024

Nous, les salariés d’Atos, avons maintenant passé plus de deux ans dans l’attente sans qu’aucune décision ne soit prise, ni qu’aucune information claire ne nous soit transmise sur l’état du groupe et sur ses perspectives de sortie de crise.

Ces deux ans ont démontré la résilience, l’engagement et la loyauté des salariés, tout comme elles les ont également épuisés. Il est scandaleux de constater qu’un temps précieux ait été perdu.

La CFE-CGC, en qualité de premier syndicat d’Atos, alerte sur la nécessité de ne pas attendre la fin des Jeux Olympiques pour décider de l’avenir de notre groupe. Il faut agir avant l’été. Les annonces systématiques de report de toutes les échéances doivent cesser.

Des informations et la transparence la plus élémentaire manquent aujourd’hui.

Pour autant, celles et ceux qui composent la valeur de l’entreprise et leurs représentants affirment que des solutions pérennes peuvent et doivent être trouvées. Nous refusons de nous cantonner à une lecture financière seule, ignorant les spécificités de notre industrie. Les salariés connaissent les fragilités et les atouts de leur groupe et sont prêts à questionner l’existant pour retrouver le chemin de la création de valeur.

La CFE-CGC alerte sur le fait que les salariés sont aujourd’hui les grands oubliés du processus de restructuration en cours. Elle invite la mandataire ad hoc, Mme Bourbouloux, à se rapprocher de leurs représentants nationaux pour recueillir leur position.

La CFE-CGC invite également la Direction Générale et le Conseil d’administration d’Atos à se reprendre : une gouvernance hors sol n’est plus acceptable du fait de la situation du groupe. La première organisation syndicale d’Atos réfute que des décisions iniques soient prises avec pour prétexte la situation du groupe.

Récemment la direction a décidé de raboter le versement des salaires variables. Cette décision, au nom d’une économie minime, aggrave la situation d’Atos en risquant de voir ses talents quitter massivement l’entreprise et l’ensemble de ses salariés se démobiliser. La CFE-CGC apportera son soutien à chaque personne qui souhaitera contester ce rabetage inacceptable et inopportun.

Ce 22 mai nous avons également appris que le Groupe avait obtenu une dérogation pour repousser son Assemblée générale annuelle 2024 et l’approbation de ses comptes au-delà de la date limite légale.

Cette annonce particulièrement anxiogène nous inquiète et nous amène à poser une question fondamentale : si le Groupe rencontre de tels problèmes et que la Direction trouve légitime de s'asseoir sur les droits fondamentaux des salariés, que fait vraiment l'Etat, à part ce prêt de 50 millions d'euros, soit une goutte d'eau illusoire face aux besoins de liquidités court terme d'Atos qu'il ne peut ignorer ?

Pour la CFE-CGC, si l'Etat veut réellement préserver les intérêts d'Atos, nos emplois et rester cohérent alors toute proposition de découpage et de démantèlement doit être clairement refusée !

La CFE-CGC reste convaincue qu'un projet « One Atos », porté par un acteur industriel, est la seule voie de redressement crédible et invite l'ensemble des décideurs à se rendre à cette évidence soutenue par le terrain, à réfléchir et à agir **maintenant**.

Contacts :

Michel De LAFORCE contact@fieci-cgc.com